

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 37**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s** :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir** :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

-----  
*Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.*

*Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.*

*Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.*

*Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.*

*Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.*

*Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.*

*Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.*  
-----

-----  
**Rapport N° 37**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES**  
-----

Le crédit disponible au titre du BP23 en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles s'élève à 35 480 €.

**LES BRAYAUDS - Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles en Puy-de-Dôme**

Labellisée Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-de-Dôme depuis 1998, l'association Les Brayauds fait partie du réseau régional fédéré par l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA), qui anime depuis 1985 le vivier local de musiciens et d'associations de musiques traditionnelles.

Depuis 2016, elle s'attache à proposer un événement annuel sur le territoire clermontois et s'inscrit dans le dispositif des parcours culturels en animant 12 séances de Bals des P'tits Crapauds, sessions de bals pour enfants à destination de plus de 1300 élèves des écoles élémentaires de la Ville de Clermont-Ferrand.

Après plusieurs éditions à la salle de la Maison du Peuple, l'association a souhaité adapter le format de son événement après la crise sanitaire et privilégier une approche de proximité, en investissant dès 2022 la Maison de l'Oradou, pour un cycle de bals pour les scolaires étalé sur l'année, conclu par un temps fort fédérateur pour les familles.

C'est ainsi que « Traces de danse » s'est transformé en « Esperlueta », traduction auvergnate « & », pour marquer son inscription dans une nouvelle approche du projet, principalement axée sur le tissage de liens avec le monde associatif clermontois et le quartier de l'Oradou.

Cette deuxième édition s'est tenue les vendredi 17 et samedi 18 mars 2023 et a été co-organisée par les associations Les Brayauds CDMDT 63, LieU'topie et le BDE Arduus (filiale Arts Du Spectacle).

Les deux associations étudiantes clermontoises ont assuré un service de petite restauration et de buvette pour financer d'autres projets à partir du programme suivant :

- Centre ville le samedi midi :
  - Déambulation du groupe brayaud avec un concert des élèves adultes issus de l'École de Musique Associative et d'autres écoles du département, réunies au sein de l'ensemble nommé « Rencontres Trad ».
- Maison de l'Oradou :
  - Vendredi : initiation aux danses de bal auvergnat vendredi soir (encadrée par Les Brayauds) suivi d'un bal avec Peldrut et Tournesol
  - Samedi : initiation à la danse Forro le samedi soir (encadrée par l'association Brésil Volcaniques) suivi d'un bal avec Couteau-Canif, Duo Rivaud-Lacouchie et A Pé Copè.

La programmation du festival réunit 14 artistes : 10 femmes et 4 hommes.

Budget prévisionnel :	9 000 €
Subvention allouée en 2022 :	5 000 €
Subvention sollicitée :	5 000 €
Subvention proposée :	5 000 €

**LES AMIS DE LA CAMERA DELLE LACRIME**

CM05052023\_037

Depuis 2016, la Ville de Clermont-Ferrand soutient les Journées Européennes de la Musique Ancienne / Festival Imago Mundi, traduction locale portée par La Camera delle Lacrime, qui accueillent chaque année près de quatre cents écoliers clermontois à la Chapelle des Cordeliers, en partenariat avec le Bureau Art et Culture de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme.

Cette nouvelle édition désormais organisée à l'Opéra-Théâtre, prévoit le programme suivant :

En préambule, le 25 juin, un concert gratuit au sein de la Basilique Notre-Dame du Port, en fin d'après-midi, en compagnie du Chœur de La Camera.

Le 26 Juin, un partenariat artistique avec l'ensemble musical lyonnais Le Concert de l'Hostel Dieu pour des représentations gratuites auprès du public scolaire clermontois organisé à l'Opéra Théâtre.

Par ailleurs, La Camera delle Lacrime renouvellera son partenariat avec Clermont Auvergne Opéra et animera le 28 septembre à l'Opéra-Théâtre, une journée liée à la seconde saison de « Circum Cantum : une histoire du Moyen-Age au fil des chansons » qui accueillera plusieurs centaines d'écoliers clermontois.

Budget prévisionnel :	10 980 €
Subvention allouée en 2022 :	6 000 €
Subvention sollicitée :	6 000 €
Subvention proposée :	6 000 €

#### **OPTIONS ARTS MEDIAS**

Créée en 2000, l'association Options Arts Médias a pour objectif de valoriser les personnes handicapées par le biais d'activités culturelles et artistiques (théâtre, musique, chant...) qui impliquent et rassemblent personnes valides et personnes en situation de handicap, afin de lutter contre l'exclusion sociale.

En partenariat avec l'association Les Quatre A (association formant les chiens-guide), l'association Options Arts Médias a pour projet d'organiser un repas dans le noir suivi d'une pièce de théâtre et d'un débat radiophonique sur sa propre radio. L'objectif est de proposer aux convives valides de déguster des plats dans le noir afin de les sensibiliser au handicap visuel.

Une pièce de théâtre « Clin d'œil express » sera présentée à l'issue du repas par l'atelier Baladins dans une ambiance cabaret.

L'évènement s'est déroulé le 18 mars 2023 avec une centaine de couverts à la Maison du Peuple, gracieusement mise à disposition par la Ville pour un montant de 450 €.

Le tarif pour la soirée est de 40 €, les bénéfices éventuels seront reversés à l'association Les Quatre A.

Budget prévisionnel :	9 551 €
Subvention allouée en 2022 :	1 500 €
Subvention sollicitée :	1 200 €
Subvention proposée :	600 €

#### **SOMME TOUTE**

L'association Somme Toute, créée en 2018 par de jeunes diplômés de l'ESACM, accompagne la création émergente en offrant aux adhérents un espace de travail mutualisé. C'est également un lieu de diffusion qui propose une programmation artistique éclectique (expositions, concerts, projections, conférences, performances...) qui a su prendre sa place au sein de l'écosystème clermontois de l'art contemporain.

La programmation 2023 de l'association propose de nombreuses actions pluridisciplinaires notamment des formats de micro-résidences, des expérimentations autour des questions de genre (soirée art et féminisme, collectifs LGBT+...) et une célébration des 5 ans de l'association dans le courant du printemps.

Budget prévisionnel :	16 500 €
Subvention allouée en 2022 :	3 000 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

## **IL FAUT ALLER VOIR**

L'association Il faut aller voir, organisatrice du festival international du Carnet de voyage, assurera la coordination d'un Carnet de voyage dédié à Clermont-Ferrand.

Le projet sera confié au dessinateur Samuel Chardon, originaire et habitant du Puy-de-Dôme. Après avoir illustré pendant dix ans plus de quinze guides de randonnée pour les éditions Chamina, il crée en 1997 une collection de Carnets de voyages : Le voyage aux longs cours en famille (plus de 5 ans de voyage cumulés dans trente cinq pays).

Pour ce carnet dédié à Clermont-Ferrand, il prendra comme point de départ des noms de rues et leurs histoires pour proposer une balade dans la Ville. Un plan dessiné en reprendra l'itinéraire et fera notamment passer les lecteurs par l'ensemble des lieux emblématiques de la ville (patrimoniaux, culturels, sportifs...).

L'association Il faut aller voir, possédant l'expérience et l'expertise nécessaire, assurera la coordination de la réalisation de cet ouvrage qui sera présenté en avant-première au Festival 2023. Une exposition des carnets originaux sera également proposée en lien avec le lancement de l'ouvrage et le festival.

Le budget total de l'opération est estimé à 15 000 € pour 1 000 exemplaires. Il serait édité par sa propre maison d'édition, Le Chardon migrateur, au format 21 x 29,7 cm, en 96 pages sachant qu'il est prévu que la Ville dispose de 660 exemplaires.

Subvention proposée : 15 000 €

<b>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :</b>
--

- d'attribuer les subventions ci-dessus.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>55</b>	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>55</b>	=	<b>Pour : 55</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,  
Wendy LAFAYE

Le Maire,  
Olivier BIANCHI

